

Grands défis et opportunités économiques du Mali

Conférence organisée par le Gouvernement du Mali
et le Fonds Monétaire International

**Thème: simplifier et améliorer
l'efficacité du système fiscal du Mali**

**Présenté par Monsieur Dionké DIARRA,
Directeur Général des Impôts**

Bamako le 18 Mars 2011

Plan de la présentation

- I. Objet
- II. Repères
- III. Diagnostic
- IV. Eléments de stratégie de simplification et
d'amélioration de l'efficacité du système fiscal

I. Objet

- Présenter une analyse diagnostique de l'évolution récente du système fiscal du Mali: **les insuffisances, les contraintes entravant la mobilisation optimale des recettes fiscales intérieures;**
- Répertorier et analyser les mesures à court et à moyen terme visant à simplifier et à améliorer l'efficacité du système fiscal du Mali.

II. Repères

- Directives de l'UEMOA et Programme National de Transition Fiscale
- PEFA
- Programme d'amélioration du climat des affaires
- Rapports d'études sur l'administration fiscale et la fiscalité: Assistance canadienne, Afritac de l'Ouest et Département des Finances Publiques du FMI
- Documents définissant les orientations et éléments de politique fiscale

III. Diagnostic

Bamako le 18 Mars 2011

5

1. Critères de Transition Fiscale

- Non atteinte du taux de **Pression Fiscale de 17%**
- Non réalisation du critère lié à la répartition du taux de pression fiscale à raison de:
 - **10% pour la fiscalité intérieure et de**
 - **7% pour la fiscalité de porte**

Bamako le 18 Mars 2011

6



2. Climat des affaires

- Coût fiscal élevé pour les entreprises au moment de leur création
- Lourdeur et complexité des procédures de paiement des impôts et taxes
- Insuffisance de sécurité juridique en matière de règlement des litiges fiscaux (**contentieux fiscal**).

Bamako le 18 Mars 2011

7



3. Contraintes pesant sur la mobilisation optimale des recettes

- TVA et Droits d'accises
- Impôts sur le revenu
- Dépenses fiscales ou exonérations

Bamako le 18 Mars 2011

8

TVA et Droits d'accises

1. Accumulation excessive de crédits de TVA au profit de certains opérateurs économiques,
2. Généralisation du mécanisme de la retenue à la source de la TVA qui restreint le droit à déduction,
3. Dispositif de gestion non conforme à l'intégrité de la TVA: **application à certaines entreprises d'un taux usuel (taux non prévu par la loi)**
4. Seuil d'assujettissement jugé bas (30 millions)
5. Non transcription dans la législation nationale de la **Directive n°03/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009** portant extension du champ d'application des droits d'accises ;

Bamako le 18 Mars 2011

9

Impôts sur le revenu

1. Retenue à la source généralisée à tous les assujettis à l'IS et l'I/BIC;
2. Taux élevé de l'impôt sur les revenus fonciers (15%);

Bamako le 18 Mars 2011

10

Impôts sur le revenu suite

3. Impôt synthétique:

- Difficulté de détermination du chiffre d'affaire en l'absence de toute comptabilité (**non tenue par les assujettis du système minimal de trésorerie obligeant ainsi l'administration à utiliser des indices pour les classer dans les différentes grilles**)
- Prédominance des contribuables de cette catégorie (**plus de 90% des contribuables immatriculés**)

Bamako le 18 Mars 2011

11

Dépenses fiscales ou exonérations

1. Difficultés de maîtrise des exonérations
2. Existence d'une cohorte d'exonérations en marge de celles prévues par la Loi (**Convention de financement et autorisations administratives**)
3. Dispositions relatives aux avantages fiscaux disséminées dans plusieurs textes (**CGI, Code des Investissements, Code Minier, Conventions et Accords de financement etc...**)
4. Efficacité économique non probante de certaines exonérations qui ne répondent pas à une logique d'incitation fiscale (**Exonération temporaire des bénéfices professionnels**)
5. Difficultés de gestion des exonérations en terme de suivi notamment

Bamako le 18 Mars 2011

12



IV. Éléments de stratégie de simplification et d'amélioration de l'efficacité du système fiscal du Mali

Bamako le 18 Mars 2011

13



1. Contexte

- Objectif de **17% du taux de Pression Fiscale** à l'horizon 2013 ou 2014
- Inexistence actuelle d'un programme formellement adopté en matière de politiques fiscales
- Les éléments sont consignés dans :
 - Le CSCRP
 - Le PAGAM
 - Le Programme National de Transition Fiscale, et
 - Les Engagements du Gouvernement dans des programmes de réformes économiques

Bamako le 18 Mars 2011

14

2. Amélioration du climat des affaires

- **Mesure déjà adoptée:** réduction de 15 à 7% de droits d'enregistrement sur les acquisitions d'immeuble
- **Mesures à prendre à court terme:**
 - Exonération des droits de timbre dus sur les actes de création de personnes morales
 - Institution d'un formulaire unique de déclaration pour les impôts à périodicité mensuelle
 - Réforme de la gestion du contentieux fiscal: déconcentration administrative et manuel de procédures de gestion du contentieux fiscal dans le sens de donner plus d'équité, de transparence et de célérité dans le traitement des dossiers de recours

Bamako le 18 Mars 2011

15

2. Mobilisation des recettes fiscales intérieures

2.1 Mesures à court terme

2.1.1 Amélioration de la TVA et des Droits d'Accises

- Évaluation de tous les crédits de TVA au 31 décembre 2010. (*déjà réalisée*)
- Estimation du montant prévisionnel des crédits de TVA en 2011. (*déjà réalisée*)
- Ouverture d'un compte de gestion des crédits de TVA pour recevoir 10% des recettes de TVA à l'interne et l'intégralité des recettes de TVA au cordon douanier. (*déjà réalisée*)
- Élaboration d'une instruction ministérielle relative aux modalités de fonctionnement du mécanisme de gestion des crédits de TVA. (*déjà réalisée*)
- Limitation de la retenue à la source de la TVA au seul service du Trésor Public

Bamako le 18 Mars 2011

16

2. Mobilisation des recettes fiscales intérieures (suite)

- Relèvement du seuil d'assujettissement à la TVA de 30 à 50 millions – (**30 juin 2011**)
- Suppression de la retenue à la source de la TVA sauf pour le Trésor – (**30 Juin 2011**)
- Suppression de la retenue à la source de la TVA au niveau du Trésor – (**31 Décembre 2011**)
- Transcription des directives de l'UEMOA dont:
 - 02/2009 concernant l'institution d'un taux réduit de TVA (**mesure visant à réduire ;e champ des exonérations**) et
 - No. 03/2009 relative à l'extension de la liste des produits soumis aux droits d'accises

Bamako le 18 Mars 2011

17

2. Mobilisation des recettes fiscales intérieures (suite)

2.1.2 Réduction du taux des Impôts sur le revenu

- Transcription de la directive No. 08 de l'UEMOA relative à la réduction du taux de l'IS et de l'I/BIC (**35 à 30%**).

2.1.3 Élargissement de l'assiette

- Rationalisation de la politique des exonérations
- Institution de la **TUTEL** (Taxe d'Utilisation du réseau des Télécommunications publiques)
- Adoption du nouveau **Code des Investissements** et du nouveau **Code Minier**
- Institution de la **Taxe Foncière**
- Institution de **Précompte IS et I/BIC** et suppression de **l'ADIT**

Bamako le 18 Mars 2011

18

2. Mobilisation des recettes fiscales intérieures (suite)

2.2 Mesures à moyen terme

- Proposition d'une nouvelle génération de mesures fiscales bâties notamment au tour:
 - Des recommandations des rapports d'études sur la fiscalité du Mali (**Rapport Mansour et autres**)
 - Du Programme National de Transition Fiscale
 - Des Directives et Règlements de l'UEMOA, et
 - De toutes autres exigences d'amélioration du climat des affaires

Bamako le 18 Mars 2011

19

3. Facteurs risques

3.1 Poids de l'agriculture: **non fiscalisée**

3.2 Poids excessif des exonérations ou de la dépense fiscale (**plus de 38 milliards de F.CFA au niveau de la DGI pour l'exercice 2009 et concernant les seuls projets sur financements extérieurs**)

3.3 Crises:

- Alimentaires
- Énergétiques
- Géopolitique

Bamako le 18 Mars 2011

20



Fin de la présentation

Merci de votre

Très aimable attention!